

## AGENDA

- 📅 **21 février 2020** Prendre en compte le contexte socio-professionnel de l'EPL (webinaire)  
Invité : OCIAPIAT
- 📅 **18 et 19 mars 2020** : conduire des audits internes et croisés (session 1) - DIJON
- 📅 **24 et 25 mars 2020** : Modularisation en lien avec les blocs de compétences (Bourgogne-Franche-Comté)
- 📅 **24 et 25 mars 2020** : Marketing et commercialisation (Bretagne et Normandie)
- 📅 **25 et 26 mars 2020** : Ingénierie financière : estimer la rentabilité d'une action de formation - Dijon

[Voir l'agenda complet](#)

## EDITO

La réforme de l'apprentissage nous a projeté dans un monde nouveau, aux injonctions paradoxales : une approche libérale et des branches professionnelles qui décident mais un souhait que l'enseignement reste de qualité et que l'Etat se positionne en stratège. Faut-il alors faire qualitatif ou quantitatif ? Faut-il conforter la capacité d'initiative du niveau local ou se structurer au niveau régional ? Faut-il miser sur la formation initiale scolaire ou l'apprentissage ? Certains sont tentés de retenir l'une ou l'autre réponse, par facilité. Pourtant, une voie inclusive est possible. Dépasser la dualité et passer à la complémentarité : actions ancrées dans les territoires et stratégies régionales, consolidation des UFA et projets globaux d'EPLFPA avec des centres constitutifs en résonance, service public et insertion dans un schéma économique... C'est un challenge que l'enseignement agricole public doit être prêt à relever. Sa force éducative et ses valeurs humaines sont une clé pour déjouer les tentatives de clivage qui planent sur notre cher monde moderne. Le plan triennal d'accompagnement est là pour nous armer dans cette optique. Saisissons ensemble cette opportunité !

**Luc MAURER**

Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts -  
Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt de la région Hauts-de-France

## QUALITÉ

### Autodiagnostic

*Un outil pour l'auto-évaluation bientôt disponible*

Afin de mesurer les écarts entre les activités de l'organisme de formation et les exigences du référentiel QualiFormAgri, Eduter ingénierie élabore un outil d'évaluation via le logiciel Sphinx. Un code personnalisé à chaque organisme de formation permettra de vérifier la satisfaction vis à vis des moyens mis en œuvre et des éléments de preuve attendus. Les résultats seront structurés par sous-engagements.

Informations prochainement dans votre messagerie.

📞 **Contact** : Katell COLLET-THIREAU  
katell.collet-thireau@agrosupdijon.fr

## GESTION FINANCIÈRE

### Financement de la FP

*2 parcours de formation à distance à disposition*

La loi "avenir professionnel" de septembre 2018 a profondément modifié la structure du financement de la formation professionnelle avec, comme corollaire, un nouveau découpage du marché de la formation (appels d'offre, CPF monétisé, alternance, marché des TPE et PME) et de nouveaux acteurs (OPCO, France compétences etc.). Les EPLFPA, avec en particulier leurs CFA et CFPPA, sont directement impactés par ce nouveau paysage auquel ils doivent maintenant adapter leur offre de formation, voire leur organisation dans son ensemble.

Depuis début 2019, 2 parcours de formation entièrement à distance sont ainsi proposés :

- 1) **Découvrir le nouveau paysage de la formation professionnelle après la loi "avenir professionnel"** de septembre 2018 (Partie 1)
- 2) **Découvrir le financement de la formation professionnelle après la loi « avenir professionnel »** de septembre 2018 (Partie 2)

Ces formations sont constituées de documents, de vidéos, de sites internet... mais aussi d'activités d'apprentissage diverses (forum, tests...)

A ce jour, 141 personnes ont parcouru tout ou partie de ces modules de formation.

📞 **Contact** : Philippe GRIVET  
philippe.grivet@educagri.fr

[En savoir plus](#)

## PILOTAGE ET MANAGEMENT

### Bourgogne-Franche-Comté

*Face aux changements qui transforment les OF, un nouveau mode de management*

Il est désormais impératif de s'adapter rapidement aux évolutions, certains diront qu'il est impératif de faire face aux révolutions. Héraclite citait « rien n'est permanent, sauf le changement ».

Les 21 et 22 janvier 2020, onze directeurs de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis de manière à réfléchir collectivement à la manière de conduire le changement induit par la loi du 5 septembre 2018, sachant que les solutions sont très variables d'une organisation à l'autre, ce qui rend l'exercice encore plus complexe.

Après avoir identifié et caractérisé les différents changements possibles en lien direct avec la loi, nos directeurs ont été invités à étudier des cas inspirés du terrain. Puis, en s'appuyant sur le contexte global de son établissement, chacun a été ensuite amené à concevoir et à planifier le changement (ambitions, moyens, ...) afin d'assurer la réussite du processus et, de ce fait, améliorer la performance et la qualité de son organisation. Deux jours bien remplis à l'issue desquels les participants sont repartis éclairés et outillés pour affronter ces nouveaux défis organisationnels, humains et économiques

📞 **Contact** : Alexandre GIRARD  
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

## INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIE

### Mettre en place une AFEST

*Inscrivez-vous à la formation à distance*

L'action de formation « Mettre en place une AFEST » se déroule à distance sur une durée d'environ 7 heures. L'objectif de cette formation est de faire découvrir l'AFEST : ce qu'elle recouvre, la démarche qui la sous-tend, les conditions clés de sa réussite et comment les centres peuvent s'en emparer. Le parcours est ouvert, vous pouvez vous inscrire...

[Lire l'article complet](#)

## LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT : VOUS ACCOMPAGNER POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS



Dans le domaine de la formation professionnelle, les lois se suivent et induisent à chaque fois des changements qui demandent aux acteurs encore plus d'adaptabilité et de réactivité. La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, va encore plus loin en réinterrogeant entièrement les organisations. En effet, les nouvelles dispositions réglementaires impactent le fonctionnement du marché de la formation, et par voie de conséquence toutes les fonctions de l'EPL et de ses centres constitutifs.

En 2019, nous voulions que le Plan d'Accompagnement facilite, auprès des acteurs concernés, la meilleure compréhension possible de ce qui se jouait avec la réforme, de manière à engager les premières actions d'adaptation indispensables.

En 2020, il s'agit d'aller encore plus loin. La loi réinterroge le modèle économique de nos centres, la loi amène à un nécessaire management du changement, la loi oblige à une redéfinition de la fonction commerciale, la loi conduit à une offre de formation plus modularisée, plus multimodale... et bien, pour chaque changement induit par la loi, le Plan d'Accompagnement prévoit une action ou une série d'actions pour les équipes sur le terrain.

Vous voulez en savoir plus sur les actions du Plan d'Accompagnement, alors rendez-vous sur [chlorofil.fr/reforme-app-fpc/plan-accomp](http://chlorofil.fr/reforme-app-fpc/plan-accomp)

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PLAN  
D'ACCOMPAGNEMENT EST  
ACCESSIBLE SUR [CHLOROFIL.FR](http://CHLOROFIL.FR)

## QUALITÉ



### Accompagnement à la certification Qualité

#### *L'appropriation à QualiFormAgri Retour sur l'action de formation*

Une cinquantaine d'animateurs qualité et de directeurs(trices) d'organismes de formation ont participé à une action de formation sur la certification qualité de l'enseignement agricole public QualiFormAgri du 21 au 23 janvier 2020 à Dijon.

Ce fut l'occasion d'appréhender la certification à travers deux clés de lectures :

- la certification comme une trace du respect des engagements de service qui assure au bénéficiaire que l'organisme de formation dispense une formation de qualité,
- la certification comme objet qui participe à l'amélioration continue de l'organisme de formation et qui l'inscrit comme acteur prépondérant de la formation professionnelle sur son territoire.

Des témoignages d'animateurs qualité (pratiques d'animation du système qualité) et de directeurs d'organismes de formation (pratique du pilotage du système qualité) entre autre seront accessibles via un support vidéo diffusé sur le [site Canal-Eduiter](http://site.Canal-Eduiter) prochainement.

 **Contact : Katell COLLET-THIREAU**  
[katell.collet-thireau@agrosupdijon.fr](mailto:katell.collet-thireau@agrosupdijon.fr)

## PILOTAGE ET MANAGEMENT



### Investir les espaces à enjeux

#### *OCAPIAT : un premier webinar pour échanger avec l'OPCO*

Réservez votre disponibilité pour assister et participer aux 3<sup>ème</sup> webinar de la série « Espaces à enjeux », en présence d'OCAPIAT, opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la production maritime, la transformation alimentaire et les territoires.

**21 février 2020 de 16 heures à 17 heures**

#### **Le développement des compétences dans les métiers du vivant - Le rôle d'interface de l'OPCO.**

La Direction des Politiques de Branches d'OCAPIAT a l'amabilité de nous fournir ses clés de lecture sur les enjeux du développement des compétences dans les Métiers du Vivant :

- Impact de la loi
  - Approche stratégique
  - Synergie entre les branches professionnelles (enjeux et leviers communs)
- et de nous présenter sa vision de son rôle d'interface.

Un deuxième webinar est en cours de préparation avec le concours des services d'OCAPIAT afin de faire le point sur les questions d'actualité concernant les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation et autres formes d'alternance :

**10 mars 2020 de 16 heures à 17 heures**

#### **Recrutement, conventionnement, en formation continue et par apprentissage : ce qui change en 2020.**

Faites nous remonter vos questions pour parfaire cette préparation.

Les webinaires sont organisés avec le concours technique d'Agreenium et son abonnement au service de conférences à distance Zoom. Ils sont enregistrés pour capitalisation et rediffusion. Un webinar est intéressant quand il est interactif ; préparez vos questions !

 **Contact : Marie-Françoise WENANDY**  
[marie-francoise.wenandy@agrosupdijon.fr](mailto:marie-francoise.wenandy@agrosupdijon.fr)

S'inscrire

## LE PLAN EN CHIFFRES

### BILAN 2019



[Cliquer sur l'image pour agrandir](#)

Vous voulez en savoir plus sur les actions du Plan d'Accompagnement, alors rendez-vous sur [chlorofil.fr/reforme-app-fpc/plan-accomp](http://chlorofil.fr/reforme-app-fpc/plan-accomp)

## REGROUPEMENT NATIONAL DES PERSONNES RELAIS

28 ET 29 JANVIER 2020

Eduiter Ingénierie a réuni ces 28 et 29 janvier les personnes relais des 18 régions. A l'heure du recueil des besoins en régions pour la construction et l'animation d'actions régionales complémentaires aux actions nationales du Plan d'Accompagnement, ce regroupement a permis de communiquer sur le bilan de l'année 2019 ainsi que sur les perspectives et les enjeux de 2020. L'intervention d'Adeline CROYERE, sous-directrice des politiques de formation et d'éducation, a nourri des échanges très constructifs autour des préoccupations du moment comme la certification qualité dont le sujet a été porté à l'ordre du jour de ce séminaire. Le deuxième jour fut consacré aux stratégies régionales avec notamment l'intervention de l'Inspection de l'Enseignement Agricole portant sur les choix stratégiques face aux défis de la loi.

## TÉMOIGNAGE ET PARTAGE D'EXPIÉRIENCE



### Modèle économique et de gestion

#### Rencontre avec Julie NOUYRIGAT- chargée de mission à Chartres

La loi « choisir son avenir professionnel » impacte considérablement l'activité des Etablissements publics locaux (EPL) et leur positionnement sur le marché de la formation. Pour ne prendre qu'un exemple, la «libéralisation» du marché de l'apprentissage interroge fortement la pérennité du modèle de fonctionnement de certains CFA relativement à leurs sources de financement. En écho à ces mutations, le pilotage, le rôle des fonctions support et la mise en œuvre des prestations (pédagogie et services associés) vont devoir évoluer. Au-delà du pilotage opérationnel ou de choix d'implémentation technique ou organisationnel, c'est la question du modèle économique des EPL qui est questionné et celle de l'évolution de leur écosystème.

Julie NOUYRIGAT, chargée de mission au lycée de Chartres jusqu'en décembre 2019, a accepté de répondre à nos questions. Elle se définit comme un « produit pur jus » de l'enseignement agricole public dont elle connaît toutes les arcanes.

Nous l'avons interrogée sur sa **vision de l'évolution du modèle économique et de gestion des établissements dans le contexte de la loi.**

Contact : Julie NOUYRIGAT  
[julie.nouyrigat@educagri.fr](mailto:julie.nouyrigat@educagri.fr)

[Lire l'interview](#)



Directeur de la publication :  
Thierry LANGOUET - AgroSup Dijon  
Rédacteurs :  
Alexandre GIRARD, Sylvie PETITJEAN,  
Luc MAURER, Magalie PICHOT,  
Katell COLLET-THIREAU, Julie NOUYRIGAT,  
Philippe GRIVET, Evelyne CHAUMONT-  
LEBRETON, Marie-Françoise WENANDY



Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à : [claire.delaye@agrosupdijon.fr](mailto:claire.delaye@agrosupdijon.fr)